

## PUBLICATION IMMÉDIATE

### **Dépistage des maladies métaboliques héréditaires chez les nouveau-nés : un succès qui se poursuit**

Sherbrooke, le 15 décembre 2015 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) annonce le renouvellement de son entente de commandite pour le Programme québécois de dépistage néonatal urinaire de maladies métaboliques héréditaires. Plus de 3 100 000 bébés ont bénéficié d'analyses depuis la création, en 1971, du programme qui constitue le seul dépistage au monde effectué auprès de l'ensemble des nouveau-nés. Depuis 1994, des compagnies et un établissement de santé fournissent et préparent le matériel pour que les parents prélèvent l'urine de leur bébé.

Près de 90 % des familles participent à ce dépistage volontaire de plus d'une vingtaine de maladies ou anomalies à risque de conséquences sérieuses sur le développement de l'enfant : retard intellectuel, acidose métabolique, vomissements, perte de poids, calculs rénaux, etc. Il suffit de prélever l'urine du nouveau-né sur un papier buvard à 21 jours de vie et de le faire parvenir au laboratoire de l'Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie - CHUS à Sherbrooke qui permet l'analyse automatisée de 500 échantillons d'urine chaque jour.

« Une cinquantaine de nourrissons en moyenne sont ainsi dépistés chaque année, souligne la responsable du programme Christiane Auray-Blais, Ph.D., chercheure au Centre de recherche du CHUS, biochimiste au Service de génétique médicale et professeure adjointe à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Parce qu'elles sont détectées très tôt dans la vie du bébé, les maladies ou anomalies métaboliques héréditaires sont prises immédiatement en charge afin d'apporter un traitement et d'assurer le suivi de l'enfant dépisté. Grâce à leur implication généreuse et sensible, nos partenaires nous aident ainsi à préserver la santé des nouveau-nés et à faire de la médecine génétique préventive. »

### **Une commandite de 166 685\$ pour 2015 qui se poursuit depuis 1995**

Le matériel de dépistage remis aux parents comprend deux tampons absorbants, un feuillet de directives et une enveloppe. La compagnie Cascades Inc. fournit les ressources financières pour le papier qui sert à fabriquer les enveloppes et les feuillets dont l'imprimerie est soutenue par Christiane Auray-Blais. L'entreprise Fempro I Inc. offre les 740 000 tampons absorbants.

La direction de l'Association des accidentés cérébrovasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (ACTE), s'implique aussi. Ce sont des usagers qui veillent à l'insertion du matériel de dépistage dans les enveloppes, à l'intérieur de leurs activités de réadaptation.

Les partenaires fournissent ainsi 740 000 tampons absorbants, les 370 000 feuillets explicatifs, les 370 000 enveloppes nécessaires au Programme de dépistage ainsi que la main-d'œuvre pour préparer les envois, ce qui représente une commandite de 166 685\$ sur quatre ans.

« Cette synergie exceptionnelle entre le secteur privé et le système public de santé, qui existe depuis 20 ans, montre qu'il est possible de réaliser de beaux projets pour le bien des patients. Le travail d'équipe réalisé par nos partenaires nous est extrêmement précieux. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux commanditaires pour leur soutien indéfectible », conclut le Dr Bruno Maranda, chef du service de génétique au CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

-30-

### **Informations**

Sylvie Vallières

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

819 346-1110, poste 22572